

FINANCIERE MARJOS

**Rapport financier semestriel au
30 septembre 2015**

Des exemplaires du rapport financier semestriel sont disponibles sans frais auprès de FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX), au siège social, ainsi que sur les sites internet de FINANCIERE MARJOS (<http://www.financiere-marjos.com>) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Société Anonyme au capital social de 220 233,90 euros
210, rue Saint Denis - 75002 Paris
RCS PARIS B 725 721 591

I. Commentaires sur les données chiffrées du premier semestre de l'exercice (1^{er} avril 2015 – 30 septembre 2015)

Les chiffres significatifs des comptes du premier semestre arrêtés au 30 septembre 2015 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Chiffres d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	- 2 929 €	-32 959 €
Résultat financier	-21 €	6 147 €
Résultat courant avant impôts	- 2 950 €	-26 812 €
Résultat exceptionnel	0 €	42 486 €
Résultat de l'exercice	- 2 950 €	15 675 €

II. Evénements importants survenus pendant le semestre écoulé (1^{er} avril 2015 – 30 septembre 2015)

Non significatif.

III. Evénements survenus postérieurement au 1^{er} octobre 2015

Non significatif

IV. Activité du deuxième semestre

Non significatif

V. Description des principaux risques et incertitudes pour le premier semestre

Non significatif

* * *

FINANCIERE MARJOS

1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

1.1. Personne responsable du Rapport Financier Semestriel

1.1.1. Responsable des Informations

Monsieur Lalou Elie HAIOUN, Président Directeur Général et Président du Conseil d'Administration de FINANCIERE MARJOS

1.1.2. Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 06 mai 2016